

habituellement pour nous, bas-canadiens, une question de vie ou de mort. Il s'agit purement et simplement de savoir si, en demandant la représentation basée sur la population, l'on travaille à l'agrandissement ou à l'asservissement du Bas-Canada. Il nous semble que c'est là une question d'assez d'importance pour mériter une discussion franche et paisible, une discussion sans préjugés, sans passions et sans récriminations; il nous semble que quand il y a des faits et des chiffres à combattre, l'on pourrait bien se dispenser d'accuser le patriotisme de ceux auxquels on ne peut répondre ni par des faits, ni par des chiffres, ni par des arguments, et de leur prêter des motifs intéressés quand en toutes circonstances ils ont montré plus de patriotisme et de désintéressement que soi-même. Mais ces insinuations, tous ces moyens pour la faveur populaire, dans la voie périlleuse où l'on s'est jeté, soit par fantaisie, soit parce qu'un autre suit la voie qu'on aurait indubitablement suivie soi-même, si cet autre n'y était pas, toutes ces paroles pleines de perfidie et de calomnies ne nous empêcheront pas de remplir un devoir d'autant plus patriotique qu'il est plus difficile, et qu'il est en sens contraire des passions et des préjugés.

Suivant le *Canadien*, nous avons "entrepris d'abaisser le Bas-Canada devant le Haut-Canada". C'est ainsi qu'avec une loyauté sans exemple, il qualifie les efforts rationnels que nous faisons pour empêcher le Bas-Canada de donner au Haut-Canada, par une démarche imprévoyante et suicide, une prépondérance immédiate ou très prochaine dans la législature. Si c'est là rabaisser notre pays, eh! bien, oui, nous voulons de toutes nos forces le rabaisser.

Mais revenons aux chiffres que le *Canadien* ne saurait contester puisqu'ils sont officiels à l'exception du calcul de M. Egerton Ryerson, qui est officiel en grande partie et qui est basé sur le recensement de plusieurs districts du Haut-Canada. D'ailleurs ce calcul est loin d'être exagéré puisqu'il atteint à peine la progression suivant laquelle la population de cette province a augmenté de 1829 à 1842. Comme nous l'avons dit en 1829, la population du Haut-Canada qui n'était que 198,440, était de 506,055, en 1842, ou seulement treize ans après. Le *Canadien* ne conteste pas nos chiffres; mais, pour preuve que nous avons tort, il dit que notre population se double tous les trente ans. C'est un beau résultat pour une population qui ne doit à peu près son accroissement qu'à des causes naturelles, mais qui ne peut être comparé au progrès prodigieux d'une population qui fait plus que se sextupler dans l'espace de vingt six ans, par des causes extraordinaires, une émigration connue au nouveau monde seul.

N'est-elle pas ridicule la position d'un journal sérieux qui affirme que le Haut-Canada n'est pas fort loin de l'époque où sa population décroît? Pour notre part, appuyé sur la nature et sur l'expérience, nous ne pouvons pas croire que l'une ou l'autre des deux populations, celle du Haut et celle du Bas-Canada, décroîtront à une époque assignable; mais ce que nous savons, c'est que l'une croît avec une rapidité qui nous fait peur et qui nous peine, car nous voudrions pour notre pays la prospérité et l'avenir qui sont destinés indubitablement au Haut-Canada. Quoi! cette province est arrivée à son époque de décroissance, quand ses grandes et magnifiques forêts sont à peine entamées, quand son sol aussi fécond et son climat aussi heureux que celui des plus belles prairies de l'ouest, ont subi à peine un commencement d'exploitation et d'enfouissement industriel, le Haut-Canada est arrivé à son époque de décroissance! Quelle étrange aberration! ou quelle audacieuse perversion de la vérité! Il n'y a pas encore ce que l'on appelle un grand centre dans le Haut-Canada, parce que la population éparpillée sur son immense territoire, n'y a pas encore de densité. Toronto, qui en est la ville la plus importante et la plus prometteuse, ne renferme encore, l'année dernière, que 20,570 âmes; et c'est à peine si toutes les villes du Haut-Canada réunies, comptent une population de 50,000 âmes, ou égale à celle de Montréal. On dira sans doute que nous manquons de patriotisme et que nous ne cherchons qu'à rabaisser notre pays, pour en glorifier un autre. Oh! non, à Dieu ne plaise, telle n'est pas, telle ne peut pas être notre pensée; mais nous sentons le besoin de faire connaître des vérités aussi pénibles, pour prémunir le pays contre des maux plus grands, des maux réels; et pour coopérer à cette œuvre de salut, nous sommes prêts à faire, sur l'autel de la patrie, le sacrifice de notre popularité, si nous en possédons une, plus, d'un mandat, plus, de notre avenir tout entier, si ce sacrifice extrême devient nécessaire.

"Nous avons répété avec une sorte de joie triomphale," affirme le *Canadien*, "les chiffres des populations respectives du Haut et du Bas-Canada, donnés par le *Transcript* de Montréal," lesquelles chiffres ajoute-t-il, constataient que la population du second excédait de 120,000 âmes celle du premier. Ce journal n'aurait pas dû oublier, dans le délire et les insomnies du triomphe que le *Transcript* ne donnait tout au plus que 50,000 à 60,000 de surplus à la population du Bas-Canada sur celle du Haut-Canada. D'ailleurs le journal anglais ne mentionne pas la source à laquelle il a puisé ses renseignements; nous, nous citons la nôtre, à laquelle le *Canadien* est libre d'aller puiser lui-même s'il veut feuilleter les journaux des trois législatures du Haut, du Bas et du Canada Uni. Est-ce l'émigration de l'année dernière qui fait dire au *Canadien* que le Haut-Canada arrive à son époque de décroissance?

Pourquoi ce journal veut-il que nous triomphions de la prospérité du Haut-Canada? Veut-il dire que nous *canadiens-français*, nous sommes moins intéressés que lui, *étranger*, à l'agrandissement, la prospérité et au bien-être du Bas-Canada? Veut-il dire que nous, *canadiens-*

français, qui ne pouvons être quelque chose que par la volonté et la position collective de nos compatriotes, nous soyons intéressés à les ravaler et à les perdre par l'asservissement? Non, nous ne voulons et nous ne pouvons vouloir que les soustraire aux étroites meurtrières de perfides séducteurs, qui ont intérêt, pour être quelque chose, à représenter comme les ennemis du pays, les hommes qui le sauvent dans le présent et dans l'avenir. Nous voulons sauver nos compatriotes en leur disant s'il le faut de dures et de tristes vérités. Mais qu'avons nous besoin de justifier notre position? est-ce qu'on ne nous a pas déjà rendu justice? est-ce que les paroles d'encouragement qui nous sont venues de toutes parts dans la presse et dans des lettres multipliées, ne doivent pas nous suffire pour nous faire comprendre que la politique de notre conviction rencontre l'assentiment de la grande majorité de nos compatriotes?

Le *Canadien* nous pose mille questions quant à ce qui regarde personnellement le rédacteur de ce journal. Nous lui répondrons en très peu de mots en autant que la réforme électorale ne doit pas être une question de personnes.

Le rédacteur du *Journal* n'a rien promis à ses électeurs qu'il n'a pas tenu; en général, il s'est abstenu de promettre le moins possible pour n'avoir pas à faire comme le *Canadien*, à changer sa politique aussi souvent que le veut la température et que le veulent les circonstances. Ce n'est ni l'influence du *Canadien*, ni de ceux qui pensent comme lui qui l'ont fait élire, et les idées subversives de M. Papineau et de M. Aubin rencontreraient dans le comté de Montmorency une défaite encore plus éclatante qu'à Québec, parce que le noble triomphe que les amis de la paix viennent de remporter dans l'ancienne capitale du Bas-Canada, a prévenu les populations sensées et naturellement paisibles de nos campagnes contre les harangues furibondes des démagogues grands et petits. Nous nous sommes présentés aux électeurs de Montmorency avec nos antécédents politiques, et ces antécédents ont été acceptés comme le programme de l'avenir. En 1844, le *Canadien* entravait par tous les moyens possibles notre candidature: en 1847, il accueillait avec une délicate satisfaction tous les écrits qui pouvaient tendre à nous déconsidérer aux yeux des électeurs de notre comté. Mais ni son opposition de 1844, ni ses antipathies personnelles de 1847 n'ont affecté en rien notre position vis-à-vis de nos électeurs. Quant à l'avenir, nous le confions tout entier à nos actes; mais si les menaces actuelles ne sont pas mieux appuyées que celles qui nous accueillent depuis plus de quatre ans, nous ne les craignons nullement.

On nous demande si nous abandonnons le programme de la "réforme et du progrès." Est-ce que nous avons jamais dit que nous ne voulions pas la réforme parlementaire et la réforme électorale? Nous les voulons de toutes nos forces, nous les voulons parce qu'elles peuvent donner au pays de la force et de l'avenir. Seulement nous avons le malheur de le vouloir comme le *Canadien* ne les veut pas; nous avons le malheur criminel de ne vouloir pas asservir le Bas-Canada au Haut-Canada, ce qui serait une triste réforme pour nous... Nous n'avons pas besoin de revenir sur la manière dont nous entendons la réforme parlementaire. Mais quand même (ce qui n'est pas), il serait vrai que nous argumenterions en dehors du programme du comité constitutionnel de la réforme et du progrès, ce ne serait pas une raison pour nous arrêter si ce programme en ce point du moins était contraire aux intérêts du Bas-Canada, car nous devons chérir et nous chérissons plus notre pays que le programme de la "réforme" quel qu'il soit; et si surtout nous nous apercevions que ce programme était fautif, nous l'abandonnerions sans scrupule, parce que nous, nous sommes avant tout à la vérité de notre pays. Cependant nous n'avons pas même besoin de faire ce sacrifice du programme chéri du *Canadien* et préféré par lui aux grands intérêts et au salut du Bas-Canada.

Nous avons accusé le *Canadien* de versatilité parce qu'il a passé d'une question à une autre pour revenir à la première quand la dernière lui échappait. Il ne se justifiera pas en prétendant qu'il est obligé d'en agir ainsi pour nous suivre partout où nous allons. Si l'agitation immédiate du rappel était possible et avantageuse, il devait y tenir; si ensuite la réforme électorale, telle que voulue par lui, devenait un suicide social en présence des chiffres, cela ne donnait pas de l'opportunité, de la possibilité et de l'utilité à l'agitation immédiate du rappel. C'est cette versatilité que nous avons condamnée et que tout homme réfléchi condamnera. M. Papineau n'a pas montré plus de consistance et plus de force morale que le *Canadien* en abandonnant un programme chéri pour faire plaisir à une assemblée publique à laquelle il avait la faiblesse de faire des concessions pour se populariser. C'est cette versatilité et la cause mauvaise que vous tous, qui voulez agir, avez embrassée qui vous font glisser avec une déplorable rapidité sur la pente de l'opinion et de la confiance publique.

Le pays n'ira pas, de gaité de cœur, à sa destruction pour se jeter à corps perdu dans la politique de *si et de cas du Canadien*; il lui demandera des chiffres, des chiffres incontestables parce que, malheureusement, les chiffres comptent plus fortement contre nous, que ne sauront le faire pour nous les grands mots de patriotisme et de zèle pour la chose publique. Que le *Canadien*, pour prouver que nous avons été *versatile*, cite un seul mot de notre part qui tende à dire que nous avons voulu l'agitation immédiate du rappel de l'union. Personne plus que nous, peut-être, n'a écrit et parlé contre les iniquités de l'union et les injustices du Haut-Canada, et personne n'est plus disposé à le faire encore, le *Canadien* l'échappatoire; mais cela ne nous fera pas dire que le but du Haut-Canada en s'unissant à nous était de nous opprimer, ni qu'il faut une repré-

sentation basée sur la population, si le Haut-Canada est, à l'heure qu'il est, plus peuplé que le Bas-Canada. Le Haut-Canada a été bien des fois injuste envers le Bas-Canada, mais s'il profitait de la position que lui avait faite M. Thompson, ce n'était pas en vertu d'une préméditation réfléchie et calculatrice.

FAITS DIVERS.

Situation de la France.—Nous avons vu par les derniers journaux venus d'Europe que les affaires en France sont bien loin d'être dans un état satisfaisant. Des lettres particulières ne confirment que trop ces mauvaises nouvelles. L'horizon politique s'assombrit de jour en jour. Le plus grand malheur de la situation serait une défiance prolongée entre l'assemblée nationale et la commission exécutive. Nous reproduisons de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, l'extrait suivant d'une lettre que nos lecteurs liront avec le plus vif intérêt.

"Un trône usurpé, et un gouvernement aliéné, despotique et ruineux furent renversés par le doigt de Dieu; mais la justice de cet Etre tout-puissant aussi bon pour ceux qui l'adorent et le craignent qu'il est sévère pour ceux qui s'en moquent et le blasphèment n'est malheureusement pas encore satisfaite; car, déjà sous le nouveau gouvernement qu'on vient d'imposer aux français, et qui sans doute n'est pas du goût du plus grand nombre, quoiqu'on y prône la liberté, l'égalité et la fraternité, on n'entend que murmures, on se déssole, on tremble pour sa fortune et on craint pour ses jours, parce que l'on prévoit les plus grands désastres avant un calme parfait dans lequel, pourtant, on osait espérer encore."

L'assemblée nationale, quoique réunie depuis vingt jours, n'a encore rien fait; elle a perdu tout ce temps en essayant son règlement, en criant et vociférant dans le tumulte le plus affreux; divers partis la divisent et ils ne s'entendent pas. Une commission du pouvoir exécutif composée de cinq membres a été nommée, lequel a de suite choisi ses ministres; ils ne s'entendent guère plus ensemble. Il est fallu dans ces hautes places des hommes marquants et surtout capables, et il en a été autrement de sorte que la forme du gouvernement n'est point encore arrêtée. Une commission a été nommée pour rédiger le projet de la constitution et je crois qu'elle aura de la peine à en faire une bonne, car les membres qui la composent ne s'entendent pas non plus: ils se boudent, ils donnent leur démission, il faut les remplacer et rien ne se fait; enfin, c'est la confusion de Babel. Quoi donc espérer de bon; on a remplacé tous les magistrats et tous les administrateurs qui existaient pour en nommer d'autres qui sont déjà révoqués. On voudrait satisfaire toutes les ambitions et on ne réussit qu'à faire des mécontents; quel désordre! et quelle misère pour les pauvres patients! La confiance, les arts, le commerce, l'industrie et tous les genres de travaux sont anéantis, et le communisme si nombreux veut spolier les riches pour s'emparer de leurs dépouilles, et c'est le plus grand mal. Mais, Dieu le permet, parce qu'on veut aussi abolir sa religion sainte; l'impie, l'immoralité et l'athéisme même sont aujourd'hui hautement avoués et prêchés. Jugez-en par ces paroles horribles: "Si parmi les êtres il en est un qui mérite l'enfer, c'est Dieu; car Dieu c'est le mal; ainsi, on en doit chasser de son esprit jusqu'à la pensée." Ces execrables paroles ont été imprimées par *Proudhon*, rédacteur d'un journal abominable, et le croirez-vous, cet athée est aujourd'hui représentant du peuple, nommé par ses adeptes les socialistes. Malheureusement il n'est pas le seul à siéger à la chambre; il y en a bien d'autres et même dans la commission du pouvoir exécutif si l'on en juge d'après les données fournies à la suite de l'attentat du 15 mai sur l'Assemblée nationale dont je me dispense de vous donner les détails parce que sans doute vous les aurez lus avant de recevoir ma lettre.

La St. Jean-Baptiste.—Demain notre Fête Nationale doit être célébrée avec toute la pompe et l'éclat possible. Nous n'avons pas besoin de dire à tous les canadiens de se réunir à huit heures du matin dans la rue St. Denis afin de se rendre en procession à l'Eglise Paroissiale, pour y entendre la Messe Solennelle qui sera chantée. La musique de cette messe, nous dit-on, a été composée par un jeune canadien. Mgr. l'Evêque de Montréal officiera si l'état de sa santé le lui permet. Le sermon sera prêché par le Révérend M. O'Reilly. C'est un heureux choix qu'a fait M. le Supérieur du séminaire du zèle et éloquent apôtre de la colonisation comme prédicateur en cette occasion. M. O'Reilly s'est déjà identifié avec tous les intérêts canadiens et sans doute que demain il nous donnera de nouvelles preuves de son ardente sympathie et de son amour pour son pays d'adoption.

Le Bourdon Jean-Baptiste.—Mercredi dernier dans l'après midi, à eu lieu l'ascension de cette magnifique cloche. Une foule immense de spectateurs couvrait la Place d'Armes pour être témoin de cette opération. La cloche fut d'abord pesée. Elle a été vendue au poids de 29,900 livres, et ne pèse que 24,780, ce qui fait une petite différence de 4,620 livres, estimée en argent à £462, à déduire sur le coût de la cloche. L'ascension de la cloche a duré 2 heures trois quarts. Quand elle fut arrivée au niveau de la fenêtre où elle devait entrer, il fallut encore une heure et demi pour l'introduire dans la tour. On travailla activement à la suspendre, et sans doute que demain matin, la grande voix du bourdon annoncera au loin la célébration de la St. Jean Baptiste.

Les plus grands éloges sont dus à M. Matte, notre habile et intelligent compatriote, qui a entrepris de monter la grosse cloche et a si bien réussi. On nous dit que M. Matte a fait cette entreprise à un prix extrêmement réduit et qui l'indemnise à peine de ses tracas. Si c'est le cas, la fabrique devra le récompenser comme il le mérite.

La fête d'hier, est cause que quelques matières préparées pour ce numéro ne peuvent être publiées aujourd'hui.

COMTE DE ST. MAURICE.—La résolution suivante a été adoptée, jeudi le 15 à une assemblée tenue à la Rivière-du-Loup, sous la présidence de l'hon. E. Mayrand, et qui se composait d'un certain nombre de notables du comté, qui n'avaient pas été présents à la grande assemblée du Comté St. Maurice, tenue le 6 juin, où M. Papineau fut défait. Ils ont voulu ratifier les résolutions qui avaient été adoptées, pour approuver le ministère, et censurer la conduite de M. Papineau. C'est ce qu'ils ont exprimé dans la résolution qui vient à la suite du rapport: "A une assemblée des notables du comté de St. Maurice, convoquée par circulaire et tenue dans la salle du ci-devant conseil municipal de la paroisse St. Antoine de la Rivière du Loup, jeudi le 15e jour de juin courant, à deux heures P. M. dans le but de fixer le jour et lieu d'une assemblée générale du comté pour approuver le marche modéré et prudent du ministère actuel et désavouer la conduite de l'hon. M. L. J. Papineau, le représentant du dit comté."

"Etienne Mayrand, Ecr. ayant été appelé à la présidence, et C. E. Gagnon, Ecr., à remplir les devoirs de secrétaire, il fut résolu unanimement, sur motion de E. Lesieur Desaulniers, Ecr., secondé par J. Lacerte, J. P."

"Qu'en tant que le comté de St. Maurice s'est déjà prononcé assez distinctement dans une occasion récente sur la conduite hostile de l'hon. L. J. Papineau, son représentant, vis-à-vis l'administration actuelle, cette assemblée est d'opinion que la convocation d'une nouvelle assemblée serait inutile et pourrait jeter du doute sur le résultat favorable de celle qui a eu lieu lors de la visite de l'hon. monsieur dans ce comté, résultat tendant à le désapprouver et à approuver la conduite du ministère."

"Sur motion de Ls. Baribeau, Ecr., secondé par Chs. Ed. Dunn, Ecr., résolu: que les remerciements de cette assemblée soient votés à M. le président pour sa conduite au fauteuil et au secrétaire pour ses services."

E. MAYRAND, Président.
Rivière du Loup, 15 juin 1848.—*Minerve*.

Mercredi soir, le conseil-de-ville a adopté, sur motion de l'échevin La Rocque, une résolution par laquelle il exprime la satisfaction cordiale que nous éprouvons de voir arriver à nos ports des eaux intérieures du continent se rendant à l'océan, deux vaisseaux portant le drapeau de la puissante nation qui nous avoisine; événement que nous regardons comme le prélude d'une relation commerciale plus libre entre les Etats-Unis et le Canada. Cette résolution comporte en même temps un sentiment de loyauté et de fidélité à la mère-patrie. Par une résolution du conseil, Son Honneur le maire a été chargé de présenter aux officiers américains commandant ces vaisseaux, cette expression de nos sentiments et de leur souhaiter une cordiale bienvenue.

CANADA.—La paroisse de St. Eloi, comprenant les 2e 3e et 4e concessions des seigneuries de l'Isle-Verte et des Trois-Pistoles, district de Québec, a été érigée civilement par proclamation en date du 13 du courant. Une autre proclamation du 14 érige le village de Longueuil, comté de Chambly, en municipalité.

Nous regrettons d'apprendre la résignation de l'Honorable M. de La Terrière, comme Député-Adjudant-Général de Milice. M. La Terrière, nous dit-on, a résigné parce qu'il désirait conserver son siège en parlement, ce qu'il ne pouvait faire en demeurant en charge.

La rumeur donne pour successeur au col: de La Terrière le col: de Salaberry. Le nom de Chs. J. Coursol, écuyer, est aussi mentionné comme devant remplacer le col: de Salaberry comme coroner.

Son Excellence le Gouverneur-Général est parti mercredi soir pour Québec. Son Excellence doit, dit-on, visiter la station de la Quarantaine à la Grosse-Ile.

Incendie.—Mardi dans la nuit, le feu a consumé la maison Rue St. Paul occupée par M. J. Bte. Asselin, ferblantier. On n'a pu rien sauver. M. Asselin était assuré pour £1000. La maison appartenait à M. Rambeau de St. Charles et devait être assurée. On suppose que le feu a été mis par des incendiaires.

THEATRE ROYAL.—Comme on peut le voir par l'annonce publiée plus bas, notre entreprenant directeur, M. Skerret commence la saison dramatique de 1848, demain soir, avec une excellente compagnie d'opéra. Parmi ces artistes, M. W. H. Reeves se distingue comme un excellent ténor, et M. Gardner le suit comme second ténor; M. Leach fait un bon baryton; M. Séguin, primo basso; M. Sauver, basso second; Mme Séguin, soprano, et Mlle Lichstein, contralto. Avec un personnel ainsi composé, la salle du théâtre devrait être remplie chaque soir. Nous souhaitons à M. Skerret tout le succès que méritent ses constants efforts pour amuser le public de Montréal.

MES LOISIRS.—Tel est le titre d'une brochure en vers que M. L. T. Groulx, avocat de cette ville vient de livrer à la publicité. Après l'avoir parcourue nous regrettons de ne pouvoir rien en dire de bon. Décidément ni *Apollon*, ni *Minerve* n'ont eu pitié de la bonne volonté de l'auteur. Il ferait mieux à l'avenir de consacrer ses loisirs à d'autres exercices. Autrement nous serions obligés de citer ses vers, dont voici un échantillon:

"Où l'amour vient à nous, Louise, sous un faux jour"
"Oh! c'est un feu brûlant que le feu de l'amour,
On souffre; ah! Louise, on souffre, on se meurt, on se fane
Comme la fleur des champs, qu'on a mise en tison."

L'Illinois.—La population de ce florissant état, d'après le dernier recensement est de 735,000. Production en 1847, blé 4,900,000 minots; blé d'inde, 33,000,000; montant des valeurs mobilières et immobilières de l'état estimé à \$294,000,000.

PERTE D'UN STEAMBOAT.—Mardi dernier un steamboat du Haut Canada le *Dawn* s'est perdu en descendant les rapides de Lachine près de l'Isle au Diable. Après avoir touché à plusieurs reprises il frappa sur un récif où il est resté échoué et d'où il sera difficile si non impossible de le retirer. Il avait à bord 2000 barils de fleur qui ont été jetés à l'eau. Il était assuré pour £3500. Personne n'a péri. Le *Dawn* a été bâti à Brockville et appartenait à la compagnie de MM. H. Jones et cie.—*Minerve*.

L'AVENIR nous demande le nom d'un citoyen arrivé des Etats-Unis, qui nous a donné quelques informations. Nous refusons d'employer. L'*Avenir* s'imagine-t-il avoir droit d'exiger les noms de tous ceux qui communiquent avec nous?

Sources de Varennes.—Nous apprenons avec plaisir qu'un dépôt de ces eaux vient d'être établi en cette ville, chez J. D. Bernard, écrivain. Inutile pour nous de les recommander au public, qui connaît toutes leurs vertus.

L'Examiner de Toronto, journal excentrique qui blâme la presse française parce qu'elle se prononce énergiquement contre les excès de la politique de M. Papineau est le même journal qui l'année dernière, attaquait violemment le catholicisme et les catholiques. Il faisait alors le chagrin des libéraux du Haut-Canada comme il le fait encore aujourd'hui par ses aberrations politiques. Il est sans doute fâché que le *Globe*, qui a rendu infiniment plus de services que lui au parti libéral par son habileté et son travail incessant ait le pas sur lui en toutes choses.

—*Journal de Québec*.

Nous apprenons avec plaisir que la société d'agriculture du Bas-Canada a maintenant un bureau fixe dans cette ville. Ce bureau se trouve au No. 15, rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel de Ville, et dans la maison même de M. Shepherd, Grenetier de la société. C'est à ce bureau que les personnes qui ont affaire pour les journaux d'agriculture doivent se rendre et payer. Les heures de bureau sont de 10 à 3 heures de l'après-midi.

Il se trouve en outre dans ce même bureau un commencement de bibliothèque, que la société doit à la générosité de quelques uns de ses membres, et en particulier à l'hon. A. N. Morin, au major Campbell et à M. Evans. Toute personne qui désirerait suivre d'aussi beaux exemples pourrait faire déposer son offrande au bureau de la société, qui ne manquerait pas de le recevoir avec joie et reconnaissance.

—*Mélanges*.

SOURCES DE VARENNES.

Le propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. Bernas pour cette Clé pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médicale. M. BERNARD recevra de l'eau fraîche régulièrement deux fois par semaine; les précautions régulières prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraîche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées; tout ordre pour lais entre les mains de M. B. sera exécuté de suite.

Montréal, 23 Juin, 1848.

FETE NATIONALE.

SOIRÉE PUBLIQUE
DONNEE PAR
L'INSTITUT CANADIEN.

en l'honneur de la
ST. JEAN-BAPTISTE,
LUNDI, LE 26 JUIN 1848.

A L'HOTEL CLIFTON, (l'ancien Hôtel Rasco.)

Dames Patronnes: MME. JOSEPH BOURET.
MME. L. T. DRUMMOND.
MME. W. A. R. MASSON.

LEURS Excellences le GOUVERNEUR GÉNÉRAL et la COMTESSE D'ELGIN, honoreront la soirée de leur présence.
Les Dames patronnes, prendront le fauteuil à 8 heures, P. M.
Deux Corps de Musique seront engagés pour la soirée. Le souper et les rafraichissements seront servis avec soin et de la première qualité.

Prix des billets d'admission pour messieurs 7s. 6d.
Do do dames 2s. 6d.
On pourra se les procurer chez MM. Fabre et Cie, J. W. Herbert, rue Notre Dame, au bureau de l'*Avenir*, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel Clifton.
Les Membres de l'Institut qui voudront jouir de leur privilège, devront se procurer leurs billets d'admission de Mr. J. B. E. Dorion, au Bureau de l'*Avenir*, 1221, rue St. Paul.

Par ordre du Comité,
V. P. W. DORION,
Secrétaire.

SITUATION DEMANDEE.

UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations. Il pourrait prendre soin des chevaux. S'adresser à ce bureau.
20 juin 1848.

FERMES A LOUER OU A VENDRE
A des conditions faciles. S'adresser à
M. GIBOUARD, à St. Benoit.